



SOCIÉTÉ CANINE DE L'ÎLE DE FRANCE

Association loi 1901 - Affiliée à la Société Centrale Canine
Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture - Reconnue d'Utilité Publique



EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE



AVEC ATTRIBUTION DU CACS DE LA SCC ET DU CACIB DE LA FCI



PARIS NORD VILLEPINTE



ROYAL CANIN®

PARC DES EXPOSITIONS - HALL 8.2
VILLEPINTE (93) - LIGNE RER B

TRUFFAUT

Animalis
Les animaux à vivre et à aimer



30 SEPTEMBRE 2018

Clôture officielle le 5 Septembre 2018 minuit (date de réception pour envois postaux)
Deuxième clôture (en ligne uniquement) le 11/09/2018 à minuit
avec majoration des tarifs - voir page 7

INFORMATION AUX EXPOSANTS

TOUTE CONSIGNE NON RESPECTÉE ENTRAÎNERA
LE REFUS DE L'ENGAGEMENT

CONTRÔLE VÉTÉRINAIRE À L'ENTRÉE

(arrêt préfectoral du 22/09/2008)
sur présentation du passeport et de la carte d'identification I-CAD

RAGE - TOLLWUT

Vaccination antirabique obligatoire pour les chiens en provenance de l'étranger ou appartenant à la 2e catégorie. le certificat de vaccination antirabique en cours de validité et mentionnant le N° d'identification du chien, sera exigé à l'entrée de l'exposition.

Les propriétaires de chiens appartenant à la 2e catégorie sont priés de se mettre en conformité avec la loi du 6 janvier 1999.

HORAIRES

Entrée des chiens : 7h30
Début des jugements : 9h
Heure limite d'arrivée : 11h30

Jugements à horaires prévus (selon les possibilités des juges). Vous devez être présent sur l'exposition une heure avant votre jugement et autour de votre ring 30mn avant le jugement.

SÉANCE DE CONFIRMATION

SAMEDI 29 SEPTEMBRE (voir page 6)

LA CONFIRMATION N'EST PAS OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER À UNE EXPOSITION

BEST IN SHOW

BABIES - PUPPIES - JEUNES - VETERANS - MEILLEURS DE GROUPE
Très nombreuses récompenses (voir page 7)

PARKING OFFERT PAR LA SCIF

Uniquement pour les voitures, sur présentation du laissez-passer dans la limite des places disponibles sinon parking public payant.
Voir encadré sur site www.sc-if.org

Les exposants ayant engagé en ligne devront imprimer leur E-invitation.
Les exposants ayant engagé par courrier recevront leur E-invitation.

EXPOSITION SANS CAGE

ENGAGEMENT SUR WWW.SCCEXPO.FR PAIEMENT - SÉCURISÉ (CARTE BANCAIRE)

RENSEIGNEMENTS : 01 41 79 33 50 - 07 89 41 88 44 - MAIL : SCIF@WANADOO.FR

PARIS NORD VILLEPINTE

JURY PRESSENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges.
S'assurer qu'un confirmateur sera présent le jour de l'exposition pour la confirmation des races jugées par un juge étranger

1er Groupe : Chiens de berger et de bouvier (sauf chiens de bouvier suisses)

Berger Australien, Berger Belge.....	Hana PISARCIKOVA (CZ)
Berger Allemand, Berger de Beauce (adulte), Berger de Brie, Berger de la Maremme et des Abruzzes, Berger de la Serra de Aires, Chien de Berger de Majorque, Berger de Picardie, Chien de Berger Catalan, Border Collie, Bouvier Australien,	
Kelpie Australien, Bouvier des Ardennes, Bouvier des Flandres, Chien de Berger des Shetland.....	Roger BARENNE (FR)
Berger Blanc Suisse, Berger de Beauce (jeune, baby, puppy), Chien de Berger Croate,	
Chien de Berger des Tatras, Chien de Berger Roumain de Mioritza, Bearded Collie,	
Berger des Pyrénées à face rase, Berger des Pyrénées à poil long, Bobtail.....	Dan CHAGNARD (FR)
Berger de Bergamasque,	
Berger de Russie Méridionale, Berger Polonais de Plaine, Chien de Berger Roumain des Carpathes,	
Chien Loup Tchécoslovaque, Komondor, Kuvasz, Mudi, Puli, Pumi, Tchouvatch Slovaque.....	Maria MAKOMASKI (FR)
Berger Hollandais, Chien Loup de Saarloos,	
Schapendoes Néerlandais, Collie, Welsh Corgi Cardigan, Welsh Corgi Pembroke.....	Anne SOCOLOVERT (FR)
Schipperke.....	Marie-France VARLET (FR)

2ème Groupe : Chiens de type Pinscher & Schnauzer, Molossoïdes et Chiens de Montagne et de Bouvier suisses

Affenpinscher, Pinscher, Schnauzer, Boxer, Broholmer, Berger de l'Europe du sud est,	
Chien de Ferme Dano-suédois, Chien de Berger d'Anatolie, Dobermann.....	Théo LEENEN (BE)
Berger d'Asie Centrale, Berger du Caucase, Chien de Berger Yougoslave de Charplanina, Bouvier Bernois,	
Bouvier de l'Appenzell, Bouvier de l'Entlebuch, Grand Bouvier Suisse, Mastiff, Cane Corso, Rottweiler.....	Maria MAKOMASKI (FR)
Berger de Bosnie-Herzégovine et de Croatie, Berger du Karst, Chien de Montagne des Pyrénées,	
Matin des Pyrénées, Shar-Pei.....	Dan CHAGNARD (FR)
Bulldog, Dogue Allemand, Saint Bernard.....	Alain DUBOIS (FR)
Bullmastiff, Chien de Castro Laboreiro, Chien de la Serra da Estrela, Cimarron Uruguayen, Dogue de Majorque, Dogue des Canaries,	
Fila Brasileiro, Fila de Saint Miguel, Mâtin de l'Alentejo, Matin Espagnol, Chien de Leonberg, Dogue Argentin, Dogue de Bordeaux,	
Dogue du Tibet, Chien de Montagne de l'Atlas, Hovawart, Matin Napolitain, Smous des Pays Bas, Tosa.....	Raymond SOULAT (FR)
Landseer, Terre Neuve.....	Einar PAULSEN (DK)
Terrier Noir Russe.....	Anne MARCILLAUD (FR)

3ème Groupe : Terriers

Terrier du Reverend Russel, Terrier Jack Russel, Cairn Terrier, Dandie Dinmont Terrier, Skye Terrier, Terrier Ecossois,	
West Highland White Terrier, Terrier de Chasse allemand, Staffordshire Bull Terrier.....	Jean-Louis ESCOFFIER (FR)
Airedale Terrier, Bedlington Terrier, Border Terrier, Lakeland Terrier, Manchester Terrier, Norfolk Terrier,	
Norwich Terrier, Sealyham Terrier, Terrier Australien, Terrier Australien à poil soyeux, Terrier Brésilien,	
Toy terrier, Terrier Irlandais, Terrier Japonais, Terrier Kerry Blue, Terrier Tchèque, Welsh Terrier,	
Fox Terrier, Yorkshire Terrier.....	Anne MARCILLAUD (FR)
Bull Terrier, Bull Terrier miniature, Staffordshire Terrier Américain.....	Richard CALLOC'H (FR)

4ème Groupe : Teckels

Teckel.....	Carin SWYSEN (BE)
-------------	-------------------

5ème Groupe : Chiens de type primitif

Berger Finnois de Laponie, Buhund Norvégien, Chien de Berger Islandais, Chien d'Elan norvégien, Chien d'Elan suédois,	
Chiens d'Ours de Carélie, Chien du Groenland, Chien Finnois de Laponie, Chien Norvégien de Macareux, Laika de Sibérie occidentale,	
Laika de Sibérie orientale, Laiko Russo européen, Lapphund Suédois, Samoyède, Shiba, Shikoku, Spitz de Norrbotten,	
Spitz des Visigoths, Spitz Finlandais, Spitz Japonais, Chow Chow (adulte), Malamute de l'Alaska.....	Roger BARENNE (FR)
Akita, Chien Thaïlandais à crête dorsale, Hokkaido, Kai, Kishu, Akita Américain, Basenji, Bangkaew de Thaïlande, Chien de Canaan,	
Husky de Sibérie, Chien de Garenne des Canaries Podenco (adulte), Chien de Garenne Portugais Podenco (adulte),	
Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco d'Ibiza, Chien de Taïwan, Chien du Mexique, Chien du Pérou, Eurasier,	
Jindo Coréen, Spitz, Volpino Italien.....	Théo LEENEN (BE)
Chien de Garenne des Canaries Podenco (jeune, baby, puppy),	
Chien de Garenne Portugais Podenco (jeune, baby, puppy).....	Alain DUMORTIER (FR)
Chow Chow (jeune, baby, puppy).....	Dan CHAGNARD (FR)

PARIS NORD VILLEPINTE

6ème Groupe : Chiens courants, chiens de recherche au sang

Anglo Français de petite vénerie, Ariégeois, Basset Bleu de Gascogne, Gascon Saintongeais, Grand Bleu de Gascogne, Griffon Bleu de Gascogne, Petit Bleu de Gascogne, Chien de Rouge de Bavière, Chien de Rouge du Hanovre, Chien de Saint Hubert, Chien Noir et Feu pour la Chasse au raton, Griffon Nivernais, Porcelaine.....Théo LEENEN (BE)

Basset de Westphale, Basset Artésien Normand, Chien d'Artois, Dalmatien, Basset Fauve de Bretagne, Griffon Fauve de Bretagne, Basset Hound, Beagle, Beagle Harrier, Harrier, Billy, Basset Suédois, Fox Hound Anglais, Foxhound Américain, Français blanc et noir, Français blanc et orange, Français tricolore, Grand Anglo Français blanc et noir, Grand Anglo Français blanc et orange, Grand Anglo Français tricolore, Poitevin, Brachet Allemand, Brachet de Styrie à poil dur, Brachet noir et feu, Brachet polonais, Brachet Tyrolien, Briquet Griffon Vendéen, Grand basset Griffon Vendéen, Grand Griffon Vendéen, Petit Basset, Griffon Vendéen, Chien à loutre, Chien Courant suisse, Petit chien courant suisse, Chien courant de Bosnie à poil dur, Chien courant de Halden, Chien courant de Hamilton, Chien courant de Hygen, Chien courant de la Vallée de la Save, Chien courant de Montagne du Montenegro, Chien courant de Schiller, Basset des Alpes, Chien courant Slovaque, Chien courant de Transylvanie, Chien courant polonais, Chien courant d'Istrie à poil dur, Chien courant d'Istrie à poil ras, Chien courant du Smaland, Chien courant Espagnol, Chien courant Finlandais, Chien courant Grec, Chien courant Italien, Chien courant Italien à poil ras, Chien courant Norvégien, Chien courant Serbe, Chien courant tricolore Serbe, Chien de Rhodésie à crête dorsale.....Christian MASUEZ (FR)

7ème Groupe : Chiens d'arrêt

Barbu Tchèque, Pudelpointer, Drahthaar, Braque Hongrois (**adulte**), Chien d'arrêt allemand à poil raide, Epagneul Bleu de Picardie, Epagneul Picard, Epagneul de Pont Audemer, Epagneul Français, Setter Gordon.....Marie-Laurence HARDY BEAUCHOT (FR)

Griffon d'arrêt slovaque à poil dur, Chien d'arrêt portugais, Braque Allemand à poil court, Braque d'Auvergne, Braque de l'Ariège, Braque de Burgos, Braque de Weimar, Braque du Bourbonnais, Braque Français, Braque Italien, Spinone, Epagneul Breton, Braque Saint Germain, Chien d'arrêt Danois Ancestral, Chien d'arrêt frison, Chien de Perdrix de Drente, Langhaar, Grand Epagneul de Munster, Petit Epagneul de Munster, Griffon à Poil dur Korthals, Pointer Anglais, Setter Irlandais.....Théo LEENEN (BE)

Braque Hongrois (**jeune, baby, puppy**).....Alain DUMORTIER (FR)

8ème Groupe : Chiens rapporteurs de gibier, chiens leveurs de givier, chien d'eau

Barbet, Chien d'eau américain, Chien d'eau espagnol, Chien d'eau frison, Chien d'eau portugais, Chien d'eau romagnol, Chien d'oyse allemand, Clumber Spaniel, Cocker Spaniel américain, Cocker Spaniel anglais, English Springer spaniel, Welsh Springer spaniel, Field Spaniel, Sussex Spaniel, Epagneul d'eau irlandais, Petit chien hollandais de chasse au gibier d'eau.....Einar PAULSEN (DK)

Golden Retriever, Retriever du Labrador, Retriever à poil bouclé, Retriever à poil plat, Retriever de la baie de Chesapeake, Retriever de la nouvelle écosse.....Chrstian MASUEZ (FR)

9ème Groupe : Chiens d'agrément et de compagnie

Bichon à poil frisé, Bichon bolonais, Bichon havanais, Bichon maltais, Petit chien lion, Cavalier King Charles (**jeune, baby, puppy**), King Charles (**jeune, baby, puppy**), Epagneul japonais, Epagneul pékinois.....Dan CHAGNARD (FR)

Bouledogue français, **Carlin, Terrier de Boston**.....Hélène DENIS (FR)

Cavalier King Charles (**adulte**), King Charles (**adulte**).....Jean Louis ESCOFFIER (FR)

Chien chinois à crête, Chihuahua, Kromfohrlander.....Roger BARENNE (FR)

Coton de Tuléar, Epagneul nain continental, Petit chien russe, Griffon belge, Griffon bruxellois, Petit Brabançon, Epagneul tibétain, Lhasa Apso, Shih Tzu, Terrier Tibétain.....Raymond SOULAT (FR)

Caniche.....Alain DUMORTIER (FR)

10ème Groupe : Lévrier

Barzoï, Lévrier Hongrois, Azawakh, Lévrier Espagnol, Lévrier Polonais, Sloughi, Greyhound, Lévrier Afghan, Saluki, Petit lévrier italien, Lévrier Ecosse, Lévrier Irlandais.....Alain DUMORTIER (FR)

Whippet.....Roger BARENNE (FR)

RACES NON RECONNUES PAR LA FCI

Berger Américain miniature.....Anne SOCOLOVERT (FR)

Chien fonnese, Barbado de Terceira, Cao de Gado Transmontano, Continental Bulldog, Briquet de Provence, Bruno Saint-Hubert Français, Ratier de Prague.....Raymond SOULAT (FR)

Cursinu.....Jean Louis ESCOFFIER (FR)

Epagneul de Saint Usuge.....Christian MASUEZ (FR)

Chien particolore à poil frisé.....Alain DUMORTIER (FR)

* Spéciale de race

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'Exposition se tiendra à Paris Nord Villepinte
Zac Paris Nord 2 - Hall 8.2
le dimanche 30 septembre 2018

HORAIRE D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT – L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 7h30. Début des jugements : 9h00. Les jugements commenceront à l'heure prévue (selon les disponibilités des juges).

Heure limite d'arrivée des chiens : 11 h 30

SORTIE DES CHIENS – les chiens pourront quitter l'exposition à partir de 15 h.

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans l'enceinte de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE : Veuillez apporter le passeport et la carte d'identification I-CAD de votre chien. Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS – Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la Société organisatrice, même si l'exposant ne peut pas se présenter. Seuls les engagements payés seront pris en compte. Les accompagnateurs doivent arriver en même temps que l'exposant. Les parkings seront accessibles dans la limite des places disponibles. Pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire. Ils peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

• Exposition à CACS CACIB : Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'Origine (livre d'attente compris) d'un membre de la FCI ou d'un pays non affilié dont le Livre d'Origine est reconnu par la FCI. Les chiens de 1re catégorie ne sont pas admis. Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour le lot de reproducteur ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

la date prise en compte pour l'admission dans une classe est la date anniversaire du chien au jour du jugement

• CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

CHAMPION DE BEAUTÉ – Réservée exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant).

VETERAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

AUTRES CLASSES

MEUTES – Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants.

POUR CHIENS COURANTS : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

POUR TERRIERS-TECKELS : Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

TECKELS : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute) et appartenir au même propriétaire.

LOT D'AFFIXE – (Inscription sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des propriétaires différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR – (Inscription sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré.

COUPLE – (Inscription sur place). Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE – (Inscription sur place). Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CHIENS «NE CONCOURANT PAS» – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont ni jugés ni confirmés.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : La date de clôture officielle est fixée au 5 septembre 2018 (date de réception).

Tout engagement courrier parvenant après cette date sera refusé. 2e clôture au 11 septembre 2018 minuit - engagement uniquement par internet avec majoration des tarifs (voir page 6) En cas de demande d'annulation avant la date de clôture officielle, un remboursement sera fait moins 10% ; passée cette date, il n'y aura plus d'annulation, ni de modification induisant un changement de tarif.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1° des engagements :

- des chiens non inscrits à un livre d'origine d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois le jour du jugement. La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2° des chiens - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- ceux refusés par le «Service Vétérinaire» ;
- ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
- ceux dont l'engagement «au poteau» serait demandé.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée. Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition. En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er «EXCELLENT» en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place). Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1ers Excellent des deux autres classes.

C.A.C.I.B. : Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION. Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition. L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit. Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B. Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er «Excellent» (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif «Excellent» à condition d'être de mérite exceptionnel. La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.
- b) s'il a déjà le titre de Champion International

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le (la) Meilleur(e) Jeune ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétérinaire ayant reçu le qualificatif «Excellent». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

MEILLEUR DE SEXE OPPOSÉ – Le meilleur de sexe opposé est attribué au mâle ou à la femelle de sexe opposé à celui qui vient d'obtenir le meilleur de race.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés «Meilleur de Race» seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition. Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1re journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2e jour.

CONFIRMATIONS (sauf berger allemand, border collie et jagd terrier)

ATTENTION : Les chiens ayant subi une otectomie pour quelque raison que ce soit ne pourront pas être confirmés. Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement (tatouage français ou transpondeur) et vous devez le présenter avec la carte de propriétaire et l'original du certificat de naissance ou pedigree export, ainsi que le formulaire de demande de confirmation préalablement rempli. La confirmation n'est pas obligatoire pour participer à une exposition. Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition. Age minimum exigé pour la confirmation : 12 mois sauf

Gr 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres : 15 mois

Gr 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois : 15 mois

Gr 5 : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podenco Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco,

Samoyède, Akita Inu, Esquimaux du Groenland : 15 mois

Gr 6 : Rhodesian Ridgeback : 15 mois

Gr 8 : Retrievers : 15 mois

Gr 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais : 10 mois

Gr 10 : Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh,

Sloughi, Chart Polski : 15 mois

RÉCLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivés et être accompagnées d'une caution de 120 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement. Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an. Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

A compter du 1er Juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc...) ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine exception faite des chiens nés en France avant le 28 août 2008.

EN PLUS D'UNE VACCINATION ANTIRABIQUE VALIDE, TOUT CHIEN PROVENANT D'UN PAYS TIERS, À L'EXCEPTION DES PAYS FIGURANT DANS LA LISTE SUIVANTE :

Andorre, Antigua et Barbuda, Argentine, Aruba, Australie, Bahrein, Barbade, Bélarus, Bermudes, Bosnie-Herzégovine, Canada, Chili, Curaçao, Émirats Arabes Unis, États-Unis d'Amérique (y compris Guam, Samoa américaines, Gibraltar, Groenland, Îles Mariannes du Nord, Porto-Rico et Îles vierges américaines), Fidji, Hong Kong, Île de l'Ascension, Îles BES (Bonaire, Saint-Eustache et Saba), Îles Caïman, Îles Falkland, Îles Féroé, Îles vierges britanniques, Îles Wallis et Futuna, Islande, Jamaïque, Japon, Liechtenstein, Macédoine (ancienne République yougoslave de Macédoine), Malaisie, Maurice, Mexique, Monaco, Montserrat, Norvège, Nouvelle Calédonie, Nouvelle Zélande, Polynésie Française, Russie, St Christophe et Nevis, Ste Hélène, Ste Lucie, San Marin, St-Martin, St Pierre et Miquelon, St Vincent et les Grenadines, Singapour, Suisse, Taïwan, Trinité-et-Tobago, État de la Cité du Vatican, Vanuatu)

doit également avoir subi un **titrage sérique des anticorps antirabiques** effectué sur un échantillon de sang prélevé au moins 30 jours après la vaccination dans un laboratoire agréé UE (le résultat de ce titrage doit être supérieur ou égal à 0,5UI/ml).

OBLIGATIONS SANITAIRES : 2e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

les chiens disposant d'un n° de pedigree étranger et vivant en France doivent être inscrits à l'I-CAD (anciennement SIEV ou SCC)



SOCIÉTÉ CANINE DE L'ÎLE DE FRANCE

Association loi 1901 - Affiliée à la Société Centrale Canine
Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture - Reconnue d'Utilité Publique



PARIS NORD VILLEPINTE (93) - 30 SEPTEMBRE 2018

EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE TOUTES RACES

AVEC ATTRIBUTION DU CACS DE LA SCC ET DU CACIB DE LA FCI

ADRESSE POSTALE

Service Manifestation
Société Centrale Canine
155 Avenue Jean Jaurès
93300 Aubervilliers

CHÈQUE À L'ORDRE DE LA SCIF

CLOTURE OFFICIELLE

5 Septembre 2018 minuit (date de réception)
tout engagement courrier parvenant après
cette date sera refusé

2è CLÔTURE (internet uniquement)
11 septembre 2018 avec majoration des tarifs

Entrée des chiens : 7h30
Début des jugements : 9h00
Jugements à horaires prévus

Heure limite d'arrivée : 11h30
Sortie des chiens : 15h00

ENGAGEMENT SUR WWW.SCCEXPO.FR - PAIEMENT SÉCURISÉ (CARTE BANCAIRE)

N° Identification : _____

Nom du chien : _____

N° Livre d'Origines : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Sexe : M - F

Race : _____

Taille : _____ Couleur : _____ Poil : _____ Poids : _____

SÉANCE DE CONFIRMATION SEULE

SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2018

Inscription sur www.sccepo.fr

RENSEIGNEMENTS

01 41 79 33 50 - 07 89 41 88 44

scif@wanadoo.fr

PRÉCISIONS INDISPENSABLES POUR LES RACES SUIVANTES

Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	Poil (nature ou longueur) : Berger Allemand, Berger Blanc Suisse, Collies, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien de Montagne Portugais, Saint-Bernard, Fox-Terriers, Teckels, Podencos Portugais et Ibicencos, Braque de Weimar, Braque Hongrois, Segugios Italianos, Retrievers, Chien d'Eau Portugais, Bichons, Chihuahuas, Petit Chien Russe	Poids : Pékinois, Épagneul Japonais, Épagneul nain Continental
---	---	---	--	---

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur : _____

Propriétaire : M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Indiquez ci-dessous la classe d'engagement

Intermédiaire	<input type="checkbox"/>
Ouverte	<input type="checkbox"/>
Travail	<input type="checkbox"/>
Champion	<input type="checkbox"/>
Jeune	<input type="checkbox"/>
Puppy	<input type="checkbox"/>
Baby	<input type="checkbox"/>
Vétérain	<input type="checkbox"/>
Meute	<input type="checkbox"/>
Confirmation	<input type="checkbox"/>
Ne concourant pas	<input type="checkbox"/>

Accompagnateurs QTE : ____ x6€

Option catalogue (3€)

Tout chien inscrit en classe champion ou travail sans justificatif sera mis en classe ouverte

tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la présente feuille sera inscrit en classe ouverte ou jeune, suivant son âge.

(toute consigne non respectée entraînera le refus de l'engagement)

À joindre avec la demande d'engagement

- Copie de la carte d'adhérent SCIF 2018 (si tarif adhérent appliqué)
- Chèque à l'ordre de SCIF (pas de chèque étranger)
- Copie de la carte d'identification I-CAD
- Les attestations pour les engagements en classe travail ou champion
- Le certificat de vaccination antirabique pour les chiens en provenance de l'étranger et ceux de 2e catégorie

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Date : _____ (n'oubliez pas de signer la feuille d'engagement)

Signature du propriétaire :

Tout engagement non accompagné de son règlement ne sera pas pris en considération

ADHÉSION SCIF 2019 (donne droit au tarif membre)

Adhésion ou Renouvellement N° adhérent : _____

2è personne : N° adhérent : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Simple : 17€ - Couple (même adresse) : 18€

Paiement par chèque séparé

RÉSERVÉ À LA SCIF

Date : _____

n° d'arrivée : _____

Classe : _____

Accp. : _____

RÉCOMPENSES

(tous ces prix ne sont pas cumulables)

à chaque CACIB, RCACIB, CACS et RCACS, à chaque BABY, à chaque PUPPY, à chaque VETERAN exc, aux 1er et 2e exc en classe JEUNE, INTERMEDIAIRE, OUVERTE, TRAVAIL et CHAMPION.

Sur le **ring d'honneur**, récompenses pour les trois premiers de chaque jugement Jeunes Présentateurs, Couples, Paires, Lots d'Affixe, Lots de reproducteurs, Meutes, Babies, Puppies, Jeunes, Vétérans et meilleurs de groupe.

DROIT D'ENTRÉE AU CONOURS

	1ère clôture		2ème clôture	
	non membre	membre scif	non membre	membre scif
1er chien	40	36	50	47
2ème et 3ème chien (chacun)	36	32	46	42
Suivants (chacun)	30	27	40	37
Baby, puppy, vétéran	30	27	36	33
Chien ne concourant pas ne sera ni jugé ni confirmé	10	10	10	10
Meute avec 6 chiens en individuel (même propriétaire)	85	85	95	95
Chien supplémentaire dans la meute (même propriétaire)	20	20	30	30

Catalogue papier en option : A commander 3€

Catalogue ONLINE GRATUIT disponible sur smartphone le jour de l'exposition

ACCOMPAGNATEURS : 6 EUROS

Quantité à noter sur la feuille d'engagement, montant à rajouter à votre paiement.

Une entrée gratuite à partir du 3ème chien. Gratuit pour les moins de 12 ans

INSCRIPTION SUR PLACE :

Jeune Présentateur 8 euros,

Paire (même propriétaire) 10 euros - Couple (même propriétaire) 10 euros

Lot d'affixe 10 euros - Lot de reproducteur 10 euros

INFORMATIONS

- En cas d'engagement de plusieurs chiens, les classes baby, puppy, vétéran et ne concourant pas ne peuvent être comptées comme 1er, 2e et 3e chien; **pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire**
- Pour bénéficier du tarif membre, joindre la photocopie de la carte d'adhérent SCIF 2018 (ne pas confondre avec la carte de votre club de race); Pour bénéficier de suite du tarif membre SCIF, adhérez en même temps que votre engagement (voir page 6)

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR POUR LES CLASSES TRAVAIL ET CHAMPION

CLASSE TRAVAIL (donnant droit à l'attribution du CACS)

Pour les chiens âgés de 15 mois le jour de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation SCC permettant l'engagement en classe travail. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture officielle de l'exposition)

Chiens de Défense : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu :

- soit un Brevet chien de défense en Ring - soit un Brevet Campagne - soit un Brevet Mondioring - soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1) - soit un Brevet de Pistage français - soit un Brevet de recherche utilitaire - soit un Exc. en niveau 1 en Pistage F.C.I. - soit un test international de sauvetage - soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1er ou 2e degré

Chiens Courants : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse

Spaniels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R

Retrievers : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB

Barbets : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau (1re ou 2e cat.).

Terriers : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

Teckels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3e prix.

Chien d'Elan Norvégien

Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

• sur piste artificielle : le qualifié catif Très Bon

• sur piste naturelle : l'un des 4 qualifiés catifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière

• TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévrier : Date et lieu des 4 épreuves à CACIL avec obligation de classement dans la première moitié des concurrents à deux reprises (joindre une copie de l'attestation demandée par la FCI).

CLASSE CHAMPION

Les titres de champion doivent avoir été homologués avant la date de clôture officielle.

Joindre obligatoirement photocopie du justificatif.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES DE LA F.C.I.

CLASSE TRAVAIL : « Pour inscrire un chien en classe Travail, il est indispensable que le formulaire d'engagement soit accompagné d'une copie du certificat de la F.C.I. sur lequel seront confirmés - cette confirmation étant faite par l'Association Canine Nationale du pays de résidence permanente du détenteur et/ou propriétaire du chien - que le chien a bel et bien réussi l'épreuve ainsi que les détails de cette dernière ».

CLASSE CHAMPION : « Pour inscrire un chien en classe Champion, il est indispensable que l'un des titres suivants ait été homologué au plus tard le jour de la date de clôture officielle des engagements. Une copie en attestant doit être jointe au formulaire d'engagement ».

- un titre de Champion International de la F.C.I.

- un titre de Champion National (obtenu avec au moins 2 récompenses dans un pays membre de la F.C.I.)

- les titres de Champion National de pays non-membres de la F.C.I. ne peuvent pas être acceptés